



Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renforcement de la protection de TOUS face au Covid 19 il a été décidé de renforcer la procédure mise en place ces derniers jours en élargissant l'interdiction d'accès au quai à l'ensemble des conducteurs « Maison »

A compter de ce jour 12h00 plus aucun conducteur ne sera autorisé à pénétrer sur le quai. Seul l'accès au couloir menant à l'exploitation sera autorisé afin que chacun puisse prendre ses instructions auprès de son exploitant.

Compte tenu du peu de personne qu'il y a sur le quai durant la période de 2h00 à 6h00 du matin, seuls les conducteurs exerçant durant cette période des opérations de chargements ou déchargements seront autorisés à y pénétrer et cela uniquement pour la durée nécessaire à la manutention.

L'accès aux transporteurs extérieur reste interdit sur la totalité du dépôt.

Des procédures ont été mis en place pour vous prévenir dès que le véhicule est chargé ou déchargé. Nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.

Nous vous demandons avant de retirer votre véhicule du quai de vous assurer que le cale roue est enlevé, que la porte de quai est bien fermée et que votre chargement est bien calé avant de fermer les portes de votre remorque.

Nous le rappelons, ce renforcement de mesures est fait pour la protection de TOUS. Nous vous demandons de l'appliquer à la lettre.

Compte tenu des impératifs de santé nous vous informons que toute personne ne respectant pas ces mesures seront soumis à de fortes sanctions

La Direction,